



RECHERCHE PAR MOUVEMENT INTERNE

Un chargé de promotion Santé CLS/ASV au sein du pôle Autonomie et Santé du CCAS

Placé(e) sous l'autorité du coordinateur CLS/ASV, vous êtes chargé(e) d'assurer les missions suivantes :

Activités et missions

- **Assurer le pilotage et l'animation des actions prévention-promotion de la santé**
 - Concevoir une politique partagée de promotion et de prévention en matière de santé publique,
 - Concevoir, susciter, coordonner, suivre et évaluer les actions en lien avec des partenaires spécialisés : accès aux droits, prévention et dépistages des cancers, diabète, vie affective et sexuelle, santé environnementale, nutrition, santé mentale, santé des seniors, vaccination...,
 - Développer des actions d'aller-vers, prioritairement en direction des publics précaires ou éloignés du soin,
 - Informer sur les dispositifs existants en matière d'accès aux droits et aux soins,
 - Rechercher des financements (ARS, Etat, MILDECA...),
- **Participer au développement du travail en réseau autour des thématiques prévention-promotion de la santé**
 - Identifier et mobiliser les acteurs locaux dont la participation est pertinente au regard des axes de travail et des besoins repérés (réunions, mutualisation d'expériences...),
 - Animer les réseaux d'acteurs locaux à différentes échelles dans les domaines de la prévention/promotion santé et de l'accès aux soins pour tous,
 - Impulser une dynamique partenariale dans le cadre des enjeux de prévention du Contrat Local de Santé et atelier santé ville,
 - Coordonner les actions sur le territoire et accompagner les services de la ville et les associations au montage de projets autour de la santé,
 - Participer aux coopératives d'acteurs du territoire, pilotées par l'Agence Régionale de Santé,

Missions ponctuelles

- Participer à la mise en œuvre d'actions collectives organisées par le service santé,
- En l'absence d'un des chargés de promotion santé, assurer la continuité des actions engagées,

Compétences requises

- Connaissance du fonctionnement institutionnel des collectivités territoriales, et des partenaires institutionnels et associatifs
- Maîtrise des politiques publiques, des contrats de territoires, des aides mobilisables auprès des institutions compétentes (Etat, Région, Département, ARS) et des acteurs du domaine sanitaire et social
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Maîtrise des techniques d'animation, de concertation, de coordination
- Maîtrise des techniques d'organisation et de planification
- Qualités rédactionnelles et d'expression
- Sens du service public et qualités relationnelles
- Rigueur, organisation, autonomie et discrétion professionnelle
- Maîtrise des techniques de bureautique (Word et Excel, publipostage...)

Conditions spécifiques

- Déplacements fréquents liés à la mise en place d'actions et d'animations,
- Permis B exigé

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser à la direction des ressources humaines par courrier ou par courriel à mobilité@sarcelles.fr